



Les principaux insectes ravageurs du gazon au Québec

Par: Guillaume Gregoire

Différents insectes se nourrissent du gazon et peuvent causer des dommages aux pelouses québécoises. Voici les trois insectes qui causent le plus de problèmes sur les pelouses résidentielles à l'échelle de la province.

Top 3 des insectes problématiques sur les pelouses résidentielles

La punaise velue

La punaise velue (aussi appelé punaise des céréales) est un petit insecte qui se nourrit en piquant la base des tiges du gazon. Les jeunes insectes ont une couleur rouge vif alors que les stades plus avancés sont plutôt bruns ou noirs. La pelouse affectée finit par former des plaques jaunes de forme irrégulière devenant brun orangé qui deviennent de plus en plus grandes (Figure 1).



Figure 1. Les différents stades de la punaise velue

À cause de leur apparence et de la période de l'année où elles apparaissent, ces plaques peuvent être confondues avec de la sécheresse (Figure 2). Pour déterminer si des punaises sont présentes sur notre pelouse, on peut écarter le gazon et fouiller à la base pour vérifier si on voit des punaises. Une autre méthode pouvant être utilisée est celle de la flottaison : on enfouit l'extrémité d'un cylindre en métal (exemple boîte de conserve) dans le sol et on le remplit d'eau. Si les punaises sont présentes, elles vont remonter à la surface de l'eau après environ 5 minutes.



Figure 2. Dommages causés par la punaise velue

Certains produits en vente libre peuvent être utilisés pour contrôler la punaise (savons insecticides, pyréthrinés), ou encore on peut faire appel à une entreprise en entretien d'espaces verts. La punaise apprécie particulièrement les sols secs, compactés et ensoleillés ainsi que les pelouses ayant un feutre épais. Des pratiques culturales comme l'aération et l'ajout de compost doivent donc être mises en place sur une base régulière pour rendre le gazon moins attrayant pour les punaises.

Les vers blancs

Les vers blancs sont probablement les insectes les plus destructifs des pelouses au Québec. Les vers blancs sont en fait les larves de différentes espèces d'insectes appartenant à la famille des coléoptères. Les trois principales espèces qui causent des dommages au Québec sont le hanneton européen, le scarabée japonais et le hanneton commun. Les deux premières espèces ont un cycle de vie d'un an alors que le hanneton commun fait son cycle sur une période de trois ans. Les vers blancs se nourrissent des racines du gazon : lorsque l'on tire sur le gazon affecté, il se soulève sans résistance et on peut apercevoir des larves dans le sol. Les dommages secondaires par les animaux qui se nourrissent des larves (ratons, moufettes, oiseaux) sont souvent plus néfastes que les dommages causés par les vers eux-mêmes (Figure 3).



Figure 3. Dommages causés par les vers blancs. Notez les dommages secondaires causés par les animaux à la recherche de larves (gazon arraché)

Ces dommages sont surtout apparents au début du printemps (fin avril ou début mai) et vers le début de l'automne (septembre et octobre). Aucun produit n'est très efficace pour contrôler les vers blancs lorsque les dommages sont présents : la prévention est donc primordiale. La tonte haute et une fertilisation adéquate permettront à la pelouse de mieux résister aux vers blancs. Il est également recommandé d'éteindre les lumières extérieures pendant la période de ponte (mi-juin à mi-août environ) pour éviter d'attirer les adultes.

Dans les endroits ayant un historique d'infestation par les vers blancs, il est possible d'utiliser un insecticide en prévention. Ce dernier doit être appliqué avant l'apparition des dommages, soit au mois de juillet; ce produit n'est pas efficace lorsque les dommages sont présents au printemps ou à l'automne. Deux insecticides sont homologués pour lutter contre les vers blancs : un produit en vente libre (imidaclopride) qui fait partie de la famille des néonicotinoïdes (dont l'utilisation est interdite depuis la saison 2019) et un produit appliqué par les entreprises en entretien des espaces verts faisant partie d'une autre famille chimique.

Consultez [l'article sur les vers blancs](#) avec la vidéo qui présente les dommages et solutions possibles.

La pyrale des prés

Cet insecte est un peu moins connu mais peut quand même causer des dommages importants à certaines pelouses. Il

s'agit d'une chenille qui vit dans le feutre (« chaume ») de la pelouse et qui se nourrit de la base des tiges (Figure 4). Le gazon affecté devient jaune vers le mois d'août et septembre, et on peut tirer sur les brins qui s'arrachent alors facilement. Les dommages de la pyrale sont surtout observés sur les pelouses jeunes (moins de 5 ans environ) et exposées au soleil ayant un feutre épais. Des aérations régulières et des terreautages avec du compost permettront de réduire l'incidence des pyrales à moyen terme. Les dommages causés par la pyrale sont souvent esthétiques et peuvent être réparés par un terreautage et un surensemencement au printemps suivant (Figure 5). Dans certains cas, lorsque la population de pyrales est élevée, les dommages peuvent être plus importants et entraîner la mort du gazon (Figure 6). Dans cette situation, l'application d'un insecticide disponible en vente libre (spinosad) ou encore appliqué par une entreprise peut être justifié.



Figure 4. Chenille de pyrale des prés



Figure 5. Dommages esthétiques causés par la pyrale des prés



Figure 6. Dommages sévères causés par la pyrale des prés

En conclusion...

Une pelouse en santé sera mieux en mesure de tolérer les différents stress, incluant les dommages d'insectes. Une tonte haute, une fertilisation adéquate ainsi que des aérations et terreautages réguliers sont des pratiques qui favorisent la santé de la pelouse. Pour plus d'information sur les bonnes pratiques pour l'entretien de la pelouse et sur les insectes ravageurs, consultez le site pelousedurable.com

Guillaume Grégoire